

Abonnement annuel scolaires/étudiants

2019-2020



Ouverture des inscriptions
le 5 juin 2019

Madame la Chef d'établissement, Monsieur le Chef d'établissement,

Les inscriptions pour **les abonnements annuels scolaires/étudiants** du réseau des Cars du Rhône pour l'année 2019-2020 ouvrent le **5 juin 2019**.

Nous vous remercions d'orienter, le plus tôt possible, les familles des nouveaux élèves à s'inscrire sur notre site internet www.carsdurhone.fr/scolaires.

Les élèves déjà inscrits pour 2018-2019 peuvent également renouveler leur abonnement sur le site www.carsdurhone.fr/scolaires dès le **5 juin**, en se munissant de leurs identifiants de connexion et de leurs numéros de carte OûRA !. Leur nouvel abonnement sera ensuite chargé sur leur carte OûRA ! déjà en leur possession.

Les familles ont jusqu'au 12 juillet 2019 pour effectuer cette démarche et avoir la garantie d'un titre valide dès la rentrée scolaire.

**Nouveauté
2019-2020**

pour les abonnements DUO et TRIO incluant les réseaux Cars du Rhône + TER, l'inscription se fait désormais en ligne. Il ne sera donc plus nécessaire de fournir des liasses papier SNCF-ASR aux élèves de votre établissement

Tous les renseignements utiles (tarifs, règlement des transports, horaires, itinéraires, etc.) sont disponibles sur le site www.carsdurhone.fr.

Nous vous remercions par avance.

Le SYTRAL et le réseau des Cars du Rhône restent à votre écoute.

Veillez accepter, Madame la Chef d'établissement, Monsieur le Chef d'établissement, nos sincères salutations.